

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2017

**RÈGLES COMPTABLES APPLICABLES ET MESURES ÉLECTORALES APPLICABLES À
LA CORSE - (N° 4430)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Pupponi

ARTICLE 2

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au premier alinéa du IV de l'article 12 de l'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 précitée, le mot : « dernier » est remplacé par le mot : « dixième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la loi du 27 décembre 2016 relative aux sapeurs-pompiers professionnels et aux sapeurs-pompiers volontaires qui a modifié les dispositions mentionnées par l'ordonnance.